

NON au Contribuable Otage au carré

Oui, le CO2 est un gaz à effet de serre, en partie responsable du réchauffement climatique. Dès lors oui, nous devons tout entreprendre pour en limiter la diffusion et protéger notre environnement. Mais pas avec cette loi : elle n'améliorera pas le climat et creusera le porte-monnaie des Suisses !



par Pierre-André Page
Conseiller national
Châtonnaye (FR)

La Loi sur le CO2 ne protège pas l'environnement et ne lutte pas contre les effets de ce gaz à effet de serre sur le climat. Non. Cette loi impose aux citoyens et citoyennes suisses comme aux entreprises des impôts supplémentaires, à la limite du supportable ! En réalité, cette Loi sur le CO2 prend à la gorge le Contribuable Otage au carré !

Sous prétexte de « sauver la planète », voilà que la gauche et les milieux écologistes se parent de vert en commettant deux erreurs :

- Les partisans de cette loi oublient que, dans le domaine de la lutte contre les gaz à effet de serre, notre pays est aujourd'hui déjà en bonne voie, voire exemplaire : notre production d'électricité ne génère quasi pas de CO2 et en dix ans, la Suisse a diminué son CO2 de quelque 24% ! Ces mêmes partisans oublient encore tous les efforts consentis par les milieux agricoles dans cette lutte : installation de panneaux solaires, diminution de la consommation de carburants grâce à des machines modernes et performantes.

- Seconde erreur : les partisans de cette loi restent – curieusement – muets lorsqu'on se rappelle que la Chine produit 275 fois plus de gaz à effet de serre que notre pays. Et que, pendant qu'en Suisse, on palabre... la Chine construit 120 nouvelles centrales électriques au charbon !

Les effets pervers de cette loi « fiscale »

Les prix de l'essence et du diesel vont augmenter de 12 centimes par litre. Une hausse qui coûtera à un ménage suisse moyen entre 200 et 300 francs

litre ou par kilogramme). Une hausse qui frappera les frais de chauffage d'une famille équipée d'un tel système de quelque 600 à 800 francs par an !

Ces hausses de taxes engendreront naturellement des hausses de prix, pour les produits agricoles comme pour les prestations des entreprises, y compris les transports publics ! Et si nos produits agricoles augmentent, le consommateur se tournera vers des importations – coûteuses et produites dans des conditions douteuses. L'aug-



par année. Les habitants des régions périphériques ou de montagne, fortement dépendants d'un moyen de transport, seront péjorés, tout comme les indépendants et entreprises dans leurs déplacements auprès de leur clientèle. Pareille situation entraînera également un « tourisme à la pompe » par-delà les frontières.

Une hausse des taxes qui engendre une hausse des prix

La taxe CO2 sur l'huile de chauffage et le gaz doublera (30 centimes par

mentation du CO2 aura lieu de l'autre côté de nos frontières : où est donc le bénéfice pour l'environnement ? Et si les prix des prestations de nos entreprises augmentent, quid de la compétitivité de notre économie qui, par cascade, perdra des emplois ?

Vraiment, se donner bonne conscience pour « sauver la planète » en prenant en otage le contribuable suisse et en menaçant l'emploi ? Non vraiment, cette loi est onéreuse, inutile et injuste. Votons « NON » !